



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 5 mars 2024

Dépenses de recherche scientifique



Les dépenses de recherche scientifique de notre pays tant publiques que privées sont notoirement insuffisantes et plus faibles que celles de nos voisins. Malgré l'effort initié il y a quelques années à travers la loi de programmation de la recherche (LPR), le financement public n'atteint pas 0,8% du produit intérieur brut contre plus de 1% en Allemagne par exemple.

Le plan d'économie de l'état annoncé le 21 février dernier rabote le budget de la recherche et de l'enseignement supérieur de 900 millions d'euros soit de près de 3%. La contribution au plan d'économie est supérieure à celle du budget général qui est d'environ 2%.

C'est là un signal inquiétant pour le développement de l'enseignement et de la recherche en France. Cette décision contredit les perspectives tracées par le Président de la République lors de son discours sur la recherche scientifique du 7 décembre dernier. Les annulations de crédits, même si elles n'affectent pas les salaires des enseignants et des chercheurs ni les dotations des laboratoires (de montants très modestes), retentiront inmanquablement sur l'achat d'équipements, les investissements si nécessaires et le financement par appel à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Un effort de solidarité face à une situation économique plus difficile que prévue peut s'entendre, mais le fait qu'il affecte plus particulièrement les moyens de l'enseignement et de la recherche est difficilement compréhensible et inquiétant. C'est l'investissement intellectuel, et de ce fait économique de notre pays pour le futur qui est ainsi affaibli.

L'Académie des sciences souhaite que ces mesures puissent être revues dans les meilleurs délais afin de redynamiser la recherche et l'enseignement dans notre pays.

Contact

Direction de l'information scientifique et de la communication
presse@academie-sciences.fr